

TUNISIE ET TUNISIENS



PAR

FRANÇOIS BOURNAND

*Professeur à l'École professionnelle catholique,
Ancien Vice-Président du Cercle catholique de Saint-Roch,
Lauréat de la Société nationale d'Encouragement au Bien,
Ancien Élève de l'École des Hautes Études.*

Ouvrage illustré de gravures.

PARIS

rue des Saints-Pères, 30

J. LEFORT, IMPRIMEUR, ÉDITEUR

A. TAFFIN-LEFORT, Successeur

rue Charles de Muysart, 24

LILLE

Propriété et droit de traduction réservés.

Au

Docteur A. Trousseau,

Médecin de la Clinique nationale ophthalmologique

des Quinze-Vingts,

Hommage affectueux

de son dévoué

François Bournand.

24 Octobre 1893.

Sfax.

(pp.110-112)

Sfax (L'ancienne *Taphrura* ou *Taparura* des Romains) est la seconde ville de la Régence. C'est une place forte de 3,000 habitants, située à 350 kilomètres de Tunis. On est obligé à jeter l'ancre à près d'une lieue de la ville.

« Le flux et le reflux, dit M. Victor Guérin, " sont très sensibles sur ces parages, et la différence entre les hautes et les basses eaux est d'environ un mètre et demi. A l'époque des équinoxes, cette différence est beaucoup plus considérable encore : elle serait de deux mètres soixante. Ce phénomène, assez rare dans la Méditerranée, est ici très remarquable et aussi réglé mais moins fort que dans l'Océan. Faute de le connaître, les navigateurs pourraient se trouver dans le plus grand embarras sur cette côte, semée d'ailleurs de bas-fonds, et qui, depuis le Ras-Kapoudia, entre Monastir et Sfikès, fait partie de la petite Syrte, tant redoutée des anciens. »

[111]

Sfax est le siège d'un Contrôle civil. Elle possède une fabrique d'étoffes de coton.. Elle fait un grand commerce d'éponges, d'huile (de 28,000,000 à 30,000,000 de litres) et d'alfas.

Son nom de Sfax ou Sfikès vient du mot *sfakous*, *concombres*, dont la ville possède une grande quantité (1).

A propos de Sfax, rappelons une page curieuse écrite par M. Gabriel Charmes : «A Sfax, disait-il, le balayage des rues était exécuté, avant l'occupation française, d'une manière originale. On lâchait à travers la ville des *troupeaux de cochons* qui se chargeaient d'enlever les immondices. Par malheur, les cochons ont été tués durant le siège. Il a donc fallu chercher un autre moyen d'entretenir la voirie en bon état. D'abord, les consuls s'y sont assez bien prêtés. On a cru un instant qu'ils consentiraient à laisser percevoir une taxe de balayage.»

Bientôt, cependant, ils se sont ravisés. La plupart d'entre eux habitent la campagne et ne viennent en ville que pour des affaires. Dès lors, pourquoi craindraient-ils les dangers de l'infection ? Ces miasmes ne risquent pas de dépasser les murs d'enceinte, et s'ils produisent un effet délétère dans l'intérieur de ces murs, ce sont les soldats français qui en souffriront.

Peu importe aux consuls étrangers que les soldats français meurent de la fièvre ou de la peste! Il n'y a pas eu moyen de les convertir à la taxe, du balayage. »

Cette page est à méditer pour l'avenir de notre colonie, [112] et ne prouve-t-elle pas la nécessité de la suppression des capitulations?

(1) Un des légumes que l'on cultive le plus dans les jardins de Sfikès est le concombre ou *fakous*, d'après Shaw, Sfikès serait la «cité des Concombres. » (E. RECLUS).

A LA PÊCHE ET A LA CHASSE

(p.198-203)

A la pêche

Partout où nous allions, quand nous ne nous trouvions pas y bien entendu, à une distance trop grande des côtes, nous étions sûr de trouver du poisson à manger, et non pas seulement une seule espèce, mais une grande variété. Un soir que nous dînions dans une hôtellerie de Bizerte, laide d'aspect, mais où la cuisine était délicieuse et les mets servis, contre l'habitude, avec une grande propreté, nous entamâmes une conversation avec l'hôtelier et l'hôtesse, une gigantesque cuisinière pesant au moins 125 kilos (et son mari presque autant). Il faut dire que le poids de leur corps n'empêchait nullement leur langue d'être déliée, et qu'ayant été chercher dans ma valise une bouteille de vieux Champagne je parvins à les faire causer, et j'obtins d'eux des renseignements précieux sur les pêches tunisiennes.

Bien que l'on pêche sur tous les points du littoral de la Tunisie, c'est spécialement dans le lac de Balina (entre Tunis, la rade et la Goûletté), dans le golfe de Tunis, dans les rivières de Miliana et de Medjerdah, dans les grands lacs de Bizerte, [199] sur la côte de Sfax, autour des îles de Djerbah et de Kerkennah, que se font les pêches les plus productives, les plus abondantes...

Quoique la pêche ait lieu du mois de mai au mois de décembre, c'est principalement pendant les mois de mai, de juin, de septembre et d'octobre qu'on la pratique le plus.

Parmi les diverses espèces de poissons que l'on pêche, les principales sont : Le rouget (mullus), le serran (serranus), l'anguille (anguilla), la dorade (chrysophrys aurata), le mullet (mugil), la sole (solea vulgaris), la moule (frutti di mare), le loup (labrax lupus), le merlan (gadus puntassu), le thon (thynnus-vulgaris), l'orphie (belone-acus), l'aiguille (sygnathus), le bonite ou pélamile (thynnus pelamis), la raie (raja), le denté (dentex vulgaris), le pagean ou pagre (pagrus).

Sur presque tous les points de la côte, on trouve des espadons et des squales (1).

(1) Ces poissons ne sont jamais exportés.

Près de Sfax on rencontre aussi des tortues dont les plus grosses pèsent parfois jusqu'à 35 et 40 kilos.

On ne trouve, sur les côtes de la Tunisie, ni huîtres, ni perles, mais pas mal de corail, que l'on pêche surtout entre Bizerte et Tabarca; les quantités de ce corail s'élèvent jusqu'à 25 quintaux métriques et le prix en varie de 85 à 90 francs le kilo. Ce produit est exporté à Torre del Greco et à Livourne. Le droit de faire cette pêche est seul concédé à la France (2).

(2) Malgrécéla, ce sont principalement des bateaux italiens; et des Grecs qui le font.

(1) Ces poissons ne sont jamais exportés.

[200]

Presque tous les produits des pêches tunisiennes passent à la consommation locale; on ne peut guère en excepter que le thon, les oeufs de mullet, et les polypes. On exporte ces, denrées à Livourne et en Grèce. Le thon est exporté en boîtes et en barils, à Naples, à Livourne et à Malte, après avoir été salé ou marine, dans l'huile.

On se sert en Europe, pour le graissage des machines et la tannerie, du liquide huileux fourni par les parties grasses et les arêtes du thon qui sont cuites dans l'eau de mer.

La pêche des éponges et des polypes est faite principalement autour clés îles Djerbah et Kerkennah, sur les côtes de Zerges, de Gabès et de Sfax. Cette pêche appartient à l'Etat. On se sert pour la faire du harpon à trois branches.

On distingue dans le commerce trois différentes espèces d'éponges provenant des côtes tunisiennes : 1° l'éponge de Sfax; 2° l'éponge de Bengasi; 3° l'éponge de Barbarie.

On pêche tous les ans environ de 100,000 à 125,000 kilos d'éponges dont la valeur est de 650,000 à 750,000 ; francs, et environ de 65,000 à 75,000 kilos de polypes dont le prix est de 200 francs les 100 kilos.

Le produit de la pêche est adjugé pour trois années aux enchères publiques. Le gouvernement, tunisien prélève un impôt de 25 % sur la pêche du poisson frais; cet impôt est acquitté par les pêcheurs; de plus, il reçoit tous les ans un droit de concession de 10,000 francs pour la pêche du thon (La pêche du thon commence le 3 mai et finit le 30 juin).

La pêche des grands lacs de Bizerte, du lac de Bahira et [201] du golfe de; Tunis rapporte tous les ans de 30,000 à 35,000 francs.

Voici approximativement la quantité de poissons prise annuellement :

1° 1,500 tonnes pour le golfe, le lac et la rade de Tunis,

2° 300,000 à 320,000 poissons pour la pêche des lacs de Bizerte;

3° 350,000 à 360,000 poissons pour les autres points de la côte.

On pêche tous les ans près de 10,000 thons qui fournissent environ 70,000 à 72,000 kilos d'oeufs et de 32,000 à 35,000 kilos d'huile.

Le prix du thon varie de 80 à 90 francs les 100 kilos. La pêche des mullets donne de 33,000 à 36,000 paires d'oeufs ou boutargues dont le prix varie entre 70 et 80 centimes la paire (1).

On peut dire que le revenu annuel de la pêche à la Goulette, à Tunis et à Bizerte est de 230,000 à 250,000 francs et que celui de la côte sud-est et est jusqu'à la frontière de Tripoli est de 200,000 francs.

(1) On en vend environ 20,000 sur place pour le commerce local; le reste est exporté à Livourne.

Le revenu de la pêche à Gabès et à Sfax est de 180,000 francs. On peut évaluer le nombre des pêcheries sur les côtes tunisiennes de 600 à 700 et donner les chiffres de 1,200 à 1,500 pour les petits bateaux montés par trois ou quatre hommes d'équipages, occupés au transport des éponges et des poissons.

Dans le golfe de Tunis et dans la rade, on pêche avec cinq [202] ou six bateaux à voile, de douze tonneaux de déplacement montés par sept ou huit hommes.

Dans le lac de Bâhira la pêche est faite avec une trentaine de barques montées par quatre hommes.

A la Goulette il y a une barque de deux tonneaux avec quinze hommes, qui halent de terre des filets ayant une espèce de sac.

Pendant le mois de Septembre, on pêche aussi le tasergelt (*temnodon saltator*), poisson qui pèse généralement de six à huit et une bonne/moyenne de sept livres anglaises. Il a une chair dé haut goût, apte à tout genre de cuisine, Au commencement de septembre on le rencontre en quantités croissantes et parfois mêlées de dauphins. Pendant tout le jour les bateliers en prennent de grandes quantités par la méthode indigène, qui consiste à placer une amorce (bande de la peau bleuâtre et dure du tasergelt lui-même ou morceau de chiffon blanc) sur un énorme hameçon, souvent sans boules, fixé à un fort fil de métal et à un bambou solide et court. Avec cet engin, on bat l'eau pendant que le bateau file à toutes rames, les pêcheurs criant et chantant. Les poissons voraces sont rapidement enlevés dans le bateau et l'hameçon dégagé, quoique les ruptures soient fréquentes. En se servant des engins européens, cette pêche ressemble à la pêche en mer du saumon.

Après octobre, les bancs de surface disparaissent en majeure partie.

Autour des îles Djerbah et de Kerkennah, le long des côtes sud-est et est de Tunisie, la pêche se pratique au moyen de [203] viviers en alpha ou en branches de palmier. Cette pêche est surtout pratiquée dans les endroits où, comme à Gabès et à Sfax, les marées se font sentir.

Tunisie

ET

Tunisiens

PAR

FRANÇOIS BOURNAND

*Professeur à l'école professionnelle catholique,
Ancien Vice-Président du Cercle catholique de Saint-Roch,
Laureat de la Société nationale d'Encouragement au Bien,
Ancien Élève de l'École des Hautes Études*

Ouvrage illustré de gravures

PARIS

1893